

C I M A
CONFERENCE INTERAFRICAINNE
DES MARCHES D'ASSURANCES
SECRETARIAT GENERAL

APPEL A CANDIDATURE AU SECRETARIAT GENERAL DE LA CIMA

La Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), organisme international créé par traité le 10 juillet 1992 à Yaoundé (République du Cameroun), est chargée de la supervision, de la régulation et du contrôle du secteur des assurances dans les quatorze (14) Etats membres, à savoir les six (6) Etats de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), et les huit (8) Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Pour des besoins de renforcement de son personnel, le Secrétariat Général de la Conférence Interafricaine des Marché d'assurances (CIMA), sis à Libreville (République gabonaise) recrute un Ingénieur des travaux informatiques, analyste programmeur.

I. PRESENTATION DU POSTE

- a) **Secteur d'activité:** Administration Publique Internationale (Organisation Internationale)
- b) **Lieu d'affectation:** Libreville (Gabon)
- c) **Poste à pourvoir:** Ingénieur des travaux informatiques, Option : Analyste Programmeur
- d) **Catégorie:** A2
- e) **Supérieur hiérarchique:** Chef du service informatique
- f) **Missions:**

Sous la coordination du Chef de service informatique, l'ingénieur des travaux informatiques, analyste programmeur est chargé de :

- participer à la conception, au développement, au test, au maintien et à l'amélioration des logiciels et site internet du Secrétariat Général de la CIMA ;
- participer à la réalisation des études informatiques,
- réaliser, mettre en exploitation et maintenir les applications informatiques ;
- élaborer les guides et dossiers d'exploitation des applications ;
- réaliser les notes techniques et supports de formation des utilisateurs ;
- former, conseiller et assister les utilisateurs sur les applications et autres systèmes ;
- administrer les bases de données ;
- veiller à la mise à jour et à la maintenance des logiciel programmés ;
- exécuter toutes autres tâches connexes confiées par le supérieur hiérarchique dans le cadre réglementaire.

II. CONDITIONS GENERALES DE RECRUTEMENT

a) Profil du candidat

Les candidats au poste à pourvoir doivent :

- être ressortissants d'un Etat membre de la CIMA ;
- être âgés de 25 ans au moins et de 40 ans au plus ;
- jouir de leurs droits civiques et être de bonne moralité ;
- avoir satisfait aux lois sur le recrutement dans l'armée nationale de son pays, si cela est obligatoire ;
- remplir les conditions d'aptitude pour le poste.

b) Qualifications requises

- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur des travaux informatiques ou d'une Licence ou d'un Bac+3 en informatique (génie logiciel, analyse et programmation-développement des applications ou équivalent) avec une expérience confirmée d'au moins cinq (5) ans dans le développement des solutions informatiques ;
- Avoir une bonne connaissance des systèmes d'exploitation, des bases de données relationnelles et des environnements de développement des développements des applications (web et mobile) :
 - Langages de programmation :
 - Front-end : HTML, CSS, JavaScript (et frameworks comme React, Vue, Angular)
 - Back-end : PHP, Node.js, Python, Ruby, Java, etc.
 - Base de données :
 - MySQL, PostgreSQL, MongoDB, SQL Server etc.
 - Système de contrôle de version :
 - GitHub, GitLab, Bitbucket
- Avoir une bonne connaissance des lois, des règlements, des politiques et de l'éthique en matière de sécurité informatique ;
- Avoir des certifications à certains langages de programmation ou technologies ;

c) Qualités

- sens de responsabilité et de représentativité ;
- capacité d'écoute et sens du relationnel ;
- esprit d'ouverture et d'équipe ;
- probité sans faille ;
- capacité d'anticipation ;
- esprit de synthèse et capacité élevée de reporting ;

DR

- rigueur, sens de l'organisation et de la diplomatie ;
- esprit d'initiatives ;
- sens de créativité et d'ouverture, aptitude de communication.

d) Composition du dossier

Tout candidat doit produire un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- les copies certifiées des diplômes, titres, attestations et qualifications ;
- les copies des certifications informatiques obtenues ;
- les attestations de travail justifiant de l'expérience professionnelle et les réalisations effectuées ;
- un casier judiciaire datant de moins de 3 mois.

e) Nomination

L'ingénieur des travaux informatiques – analyste programmeur, nouvellement recruté sera soumis à une période d'essai de 3 mois. Si l'essai s'avère concluant, un contrat à durée déterminée d'une année lui sera proposé, puis un contrat à durée indéterminée en cas de confirmation sur la période annuelle.

f) Rémunération

La Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances offre au personnel un système de rémunération et d'avantages compétitifs sur le plan international (immunité diplomatique, exonération fiscale, assurance maladie, gratuité de transport pour la famille lors des congés...).

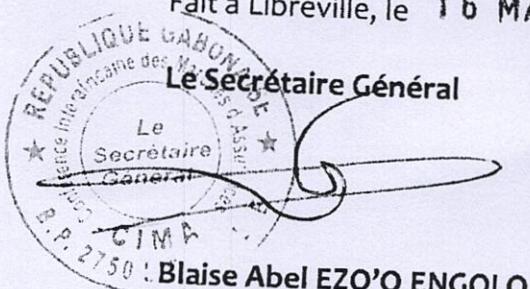
g) Délai de transmission des dossiers de candidature

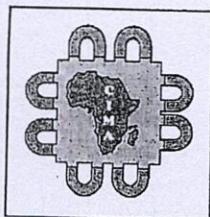
Les dossiers de candidature doivent être transmis par les soins des Ministres en charge des assurances des Etats membres, au siège du Secrétariat Général de la CIMA sis à Libreville (République gabonaise) au plus tard le **18 juillet 2025**.

h) Renseignements complémentaires

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes intéressées peuvent s'adresser à la Direction Nationale des Assurances de leurs pays d'origine.

Fait à Libreville, le **16 MAI 2025**





CIMA

CONFERENCE INTERAFRICaine
DES MARCHES D'ASSURANCES

SECRETARIAT GENERAL

APPEL A CANDIDATURE AU SECRETARIAT GENERAL DE LA CIMA

La Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), organisme international créé par traité le 10 juillet 1992 à Yaoundé (République du Cameroun), est chargée de la supervision, de la régulation et du contrôle du secteur des assurances dans les quatorze (14) Etats membres, à savoir les six (6) Etats de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), et les huit (8) Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Pour des besoins de renforcement de son personnel, le Secrétariat Général de la Conférence Interafricaine des Marché d'assurances (CIMA), sis à Libreville (République gabonaise) recrute un Ingénieur des travaux informatiques, administrateur des réseaux et systèmes.

III. PRESENTATION DU POSTE

- a) **Secteur d'activité :** Administration Publique Internationale (Organisation Internationale)
- b) **Lieu d'affectation :** Libreville (Gabon)
- c) **Poste à pourvoir :** Ingénieur des travaux informatiques, **Option :** Administrateur des réseaux et systèmes.
- d) **Catégorie :** A2
- e) **Supérieur hiérarchique :** Chef du service informatique
- f) **Missions :**

Sous la coordination du Chef de service informatique, l'ingénieur des travaux informatiques, administrateur des réseaux et systèmes est chargé de :

- participer à la conception, planification et supervision de la mise en œuvre de la politique d'acquisition, de gestion et de maintenance des équipements et des réseaux informatiques ;
- superviser la formation et assister le personnel à l'utilisation des équipements, des systèmes et des réseaux informatiques ;
- effectuer l'installation, l'intégration, l'administration et la maintenance des équipements, des systèmes et des réseaux informatiques ;
- assurer la gestion des alertes et des incidents des installations informatiques ;
- assurer la gestion du parc informatique et celle des réseaux informatiques ;
- participer à la mise en œuvre de la politique de sécurité des systèmes d'information ;

- veiller à la sécurité des équipements, de leurs systèmes d'exploitation et des réseaux informatiques ;
- administrer et maintenir le réseau et ses services ;
- administrer les pare-feu ;
- optimiser l'utilisation du système informatique dans son ensemble ;
- suivre l'exploitation quotidienne ;
- participer à la préparation et au suivi de l'exécution des contrats de maintenance des équipements et réseaux informatiques ;
- participer à la mise en œuvre effective du plan de continuité (l'activité) ;
- exécuter toutes autres tâches connexes confiées par le supérieur hiérarchique dans le cadre réglementaire.

IV. CONDITIONS GENERALES DE RECRUTEMENT

a) Profil du candidat

Les candidats au poste à pourvoir doivent :

- être ressortissants d'un Etat membre de la CIMA ;
- être âgés de 25 ans au moins et de 40 ans au plus ;
- jouir de leurs droits civiques et être de bonne moralité ;
- avoir satisfait aux lois sur le recrutement dans l'armée nationale de son pays, si cela est obligatoire ;
- remplir les conditions d'aptitude pour le poste.

b) Qualifications requises

- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur des travaux informatiques ou d'une Licence ou d'un Bac+3 en informatique (réseaux, sécurité, télécommunications ou équivalent), avec une expérience confirmée d'au moins cinq (5) ans dans la gestion, le support et la sécurisation des réseaux et systèmes informatiques.
- Avoir une bonne connaissance des lois, des règlements, des politiques et de l'éthique en matière de sécurité informatique ;
- Avoir une connaissance approfondie en matière de réseaux informatiques, des pare-feu, VPN, prévention des pertes de données, administration de la messagerie de type office 365 ;
- Des certifications informatiques souhaitées : ITIL, CISCO, NSE, ISO 22301, Microsoft Certified AZUR Associate etc ;

c) Qualités

- sens de responsabilité et de représentativité ;
- capacité d'écoute et sens du relationnel ;
- esprit d'ouverture et d'équipe ;
- probité sans faille ;
- capacité d'anticipation ;



- esprit de synthèse et capacité élevée de reporting ;
- rigueur, sens de l'organisation et de la diplomatie ;
- esprit d'initiatives ;
- sens de créativité et d'ouverture, aptitude de communication.

d) Composition du dossier

Tout candidat doit produire un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- les copies certifiées des diplômes, titres, attestations et qualifications ;
- les copies des certifications informatiques obtenues ;
- les attestations de travail justifiant de l'expérience professionnelle ;
- un casier judiciaire datant de moins de 3 mois.

e) Nomination

L'ingénieur des travaux informatiques – administrateur des réseaux et systèmes, nouvellement recruté sera soumis à une période d'essai de 3 mois. Si l'essai s'avère concluant, un contrat à durée déterminée d'une année lui sera proposé, puis un contrat à durée indéterminée en cas de confirmation sur la période annuelle.

f) Rémunération

La Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances offre aux personnel un système de rémunération et d'avantages compétitifs sur le plan international (immunité diplomatique, exonération fiscale, assurance maladie, gratuité de transport pour la famille lors des congés...).

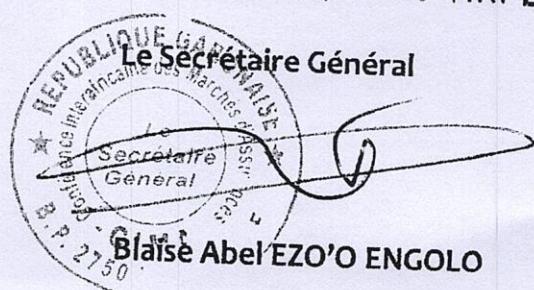
g) Délai de transmission des dossiers de candidature

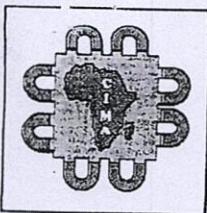
Les dossiers de candidature doivent être transmis par les soins des Ministres en charge des assurances des Etats membres, au siège du Secrétariat Général de la CIMA sis à Libreville (République gabonaise) au plus tard le **18 juillet 2025**.

h) Renseignements complémentaires

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes intéressées peuvent s'adresser à la Direction Nationale des Assurances de leurs pays d'origine.

Fait à Libreville, le **16 MAI 2025**





C I M A

CONFERENCE INTERAFRICAINE
DES MARCHES D'ASSURANCES

SECRETARIAT GENERAL

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'UNE PERSONNALITE AYANT EXERCÉ DES RESPONSABILITES DANS LE SECTEUR DES ASSURANCES, CHOISIE POUR SON EXPERIENCE DU MARCHE AFRICAIN DES ASSURANCES, A LA COMMISSION REGIONALE DE CONTROLE DE ASURANCES (CRCA) DE LA CIMA

Il est porté à la connaissance des ressortissants des Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) la vacance du poste de personnalité ayant exercé des responsabilités dans le secteur des assurances, choisie pour son expérience du marché africain des assurances, à la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA).

I- PROFIL DU CANDIDAT

Le candidat doit avoir une formation de haut niveau, une compétence avérée en matière d'assurance et une expérience reconnue des marchés d'assurances africains.

Il doit être ressortissant d'un Etat membre de la CIMA et remplir les conditions d'honorabilité, d'âge et d'aptitude physique indispensables à l'exercice de la fonction.

II- DOSSIER A PRODUIRE

Tout candidat doit fournir un dossier comprenant les pièces suivantes :

- un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif en tenant lieu ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- une photocopie certifiée conforme de ses titres, diplômes, attestations et qualifications ;
- un certificat médical attestant qu'il remplit les conditions d'aptitude physique requises, délivré par les autorités médicales agréées ;
- un curriculum vitae.



III- DUREE DU MANDAT

Le mandat est d'une durée de trois (03) ans renouvelable.

IV- CONDITIONS DE TRAVAIL

Le titulaire à ce poste, comme les autres membres de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA), n'est pas rémunéré. Toutefois, tous les membres de la commission perçoivent des indemnités de présence dont le montant annuel est fixé au prorata de leur participation aux réunions.

Les frais de transport et de séjour sont à la charge du Secrétariat Général de la Conférence.

V- CONDITIONS DE NOMINATION

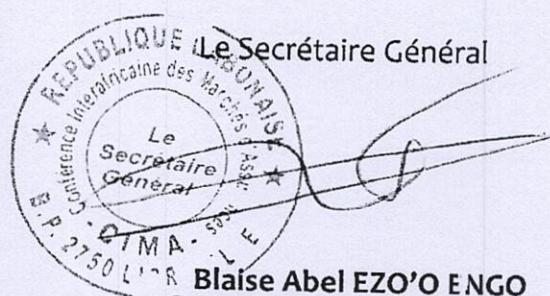
Le dossier de candidature est proposé par le Ministre en charge des assurances du pays dont le candidat est ressortissant.

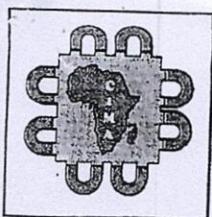
Conformément aux dispositions du Traité, le Conseil des Ministres de la Conférence nomme les membres de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA).

VI- DELAI DE RECEVABILITE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent parvenir au Secrétariat Général de la CIMA, BP 2750 Libreville (République Gabonaise), au plus tard le **31 juillet 2025**, date limite de recevabilité.

Libreville, le **16 MAI 2025**





C I M A

CONFERENCE INTERAFRICaine
DES MARCHES D'ASSURANCES

SECRETARIAT GENERAL

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'UN JURISCONSULTE A LA COMMISSION REGIONALE DE CONTROLE DES ASURANCES (CRCA) DE LA CIMA

Il est porté à la connaissance des ressortissants des Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) la vacance du poste de Jurisconsulte, à la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA).

I. PROFIL DU CANDIDAT

Le candidat doit avoir une formation de haut niveau, une compétence avérée en matière juridique, notamment dans le secteur des assurances.

Il doit être ressortissant d'un Etat membre de la CIMA et remplir les conditions d'honorabilité, d'âge et d'aptitude physique indispensables à l'exercice de la fonction.

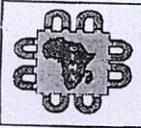
II. DOSSIER A PRODUIRE

Tout candidat au poste doit fournir un dossier comprenant les pièces suivantes :

- ✓ un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif en tenant lieu ;
- ✓ un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- ✓ une photocopie certifiée conforme de ses titres, diplômes, attestations et qualifications ;
- ✓ un certificat médical attestant qu'elle remplit les conditions d'aptitude physique requises, délivré par les autorités médicales agréées ;
- ✓ un curriculum vitae.

III. DUREE DU MANDAT

Le mandat est d'une durée de trois (3) ans renouvelables.



CONFERENCE INTERAFRICAINE DES MARCHES D'ASSURANCES

IV. CONDITIONS DE TRAVAIL

Le titulaire à ce poste, comme les autres membres de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA), n'est pas rémunéré. Toutefois, tous les membres de la commission perçoivent des indemnités de présence dont le montant annuel est fixé au prorata de leur participation aux réunions.

Les frais de transport et de séjour sont à la charge du budget du Secrétariat Général de la Conférence.

V. CONDITIONS DE NOMINATION

Le dossier de candidature est proposé par le Ministre en charge des assurances du pays dont le candidat est ressortissant.

Conformément aux dispositions du Traité, le Conseil des Ministres de la Conférence nomme les membres de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA) et leurs suppléants.

VI. DELAI DE RECEVABILITE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent parvenir au Secrétariat Général de la CIMA, BP 2750 Libreville (République Gabonaise), au plus tard le **31 juillet 2025**, date limite de recevabilité.

Libreville, le **16 MAI 2025**

